



Résolution du Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (CCSEHDAA) de la CSDM en appui au Mouvement L'école ensemble

CONSIDÉRANT les conclusions du *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 – Remettre le cap sur l'équité* publié en septembre 2016 par le Conseil supérieur de l'éducation, qui démontrait l'existence au sein du système éducatif québécois d'une école à « trois vitesses » et son effet délétère sur l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT le virage inclusif pris en 2016-2017 par la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que la sélection opérée par certaines écoles et volets à vocation particulière de la CSDM, particulièrement sous la forme d'examens d'admission, va à l'encontre de cette volonté d'inclusion;

CONSIDÉRANT que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont les principales victimes de cette sélection qui s'apparente dans certains cas à une véritable discrimination;

CONSIDÉRANT qu'un nombre non négligeable d'écoles parvient à offrir des programmes riches et motivants pour les élèves sans procéder à une telle sélection;

CONSIDÉRANT que la recherche a maintes fois démontré l'effet positif, pour tous, de la mixité au sein des classes;

CONSIDÉRANT les revendications du Mouvement L'école ensemble, qui recommande notamment que « 100 % des fonds publics en éducation profitent au système public », qu'il soit mis « fin à la sélection des élèves au public » et que « le système public consolide l'aide aux élèves en difficulté » et qui réaffirme que « le maintien des élèves les plus performants au sein d'une classe commune est un facteur déterminant de la réussite scolaire pour tous »;

CONSIDÉRANT que ces revendications sont conformes à celles du CCSEHDAA de la CSDM;

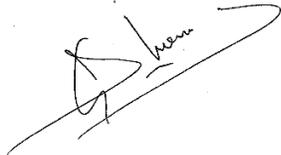
Il est RÉSOLU :

D'APPUYER le Mouvement L'École ensemble dans ses revendications;

De RECOMMANDER au Conseil des commissaires de la CSDM de renoncer à la sélection, entre autres par examens d'admission, dans ses écoles;

De transmettre le présent avis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Résolution adoptée à l'unanimité lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2017.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guylène Dhormes', written over a horizontal line.

Guylène Dhormes, présidente